INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles
Mme DERON, née HUET,
Nos 107 et 109,
Rue Bourbon-le-Sec, entre Casa-Calvo et Dauphine.

Mme DERON, née HUET, a l'honneur de prévenir le public que l'établissement qu'elle dirigeait précédemment, au JARDIN DE CARROLL-TON, vient d'être transféré dans la maison ci-dessus désignée, où elle continuera de donner à ses élèves les soins les plus assidus, et tous les développements que comporte une éducation soignée.

Mme DERON, qui a obtenu, il y a quelques années, le brevet de capacité, et qui, depuis, a constamment suivi les cours de la Faculté de Paris, pour se perfectionner dans les études qu'elle enseigne, a fait, à différentes époques, de fortes études particulières, sous la direction de professeurs distingués, et notamment sous celle de M. PEYCHAUD, ancien doyen de la Faculté de médecine de cette ville.

Elle ne négligera rien pour mériter la confiance dont elle sollicite l'honorable continuation.

Mme DERON, qui a constamment vécu dans le monde, et qui a été à même de connaître les exigences de la société, se fera un devoir de préparer ses élèves à tous les usages qu'elles auront à observer dans le cours de leur vie.

Elle ne négligera rien pour développer les heureuses dispositions de celles qui lui seront confiées, et pour corriger les défauts qui pourraient nuire à leur avenir.

Mme DERON, qui a toujours eu pour principe que l'éducation ne doit pas être un vain mot, mais une réalité, s'efforcera de mettre ses élèves à même de remplir avec dignité les devoirs que leur imposera leur position dans le monde